

## IV. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

### A. OCCUPATION DES SOLS ET ECOSYSTEMES

#### 1. Espaces urbanisés

- 1.1. Le village ancien
  - 1.1.1. Localisation et physionomie
  - 1.1.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
  - 1.1.3. Potentiel et intérêt
- 1.2. Les pavillons et les maisons de la 1ère moitié du XXe siècle
  - 1.2.1. Localisation et physionomie
  - 1.2.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
  - 1.2.3. Potentiel et intérêt
- 1.3. Les lotissements récents
  - 1.3.1. Localisation et physionomie
  - 1.3.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
  - 1.3.3. Potentiel et intérêt
- 1.4. Terrains de sports, zones industrielles et commerciales
  - 1.4.1. Localisation et physionomie
  - 1.4.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
  - 1.4.3. Potentiel et intérêt
- 1.5. Vergers, jardins potagers
  - 1.5.1. Localisation et physionomie
  - 1.5.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
  - 1.5.3. Potentiel et intérêt

#### 2. Espaces cultivés

- 2.1. Cultures intensives de la plaine crayeuse
  - 2.1.1. Localisation et physionomie
  - 2.1.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
  - 2.1.3. Potentiel et intérêt
- 2.2. Semi bocage de la vallée de la Marne
  - 2.2.1. Localisation et physionomie
  - 2.2.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
  - 2.2.3. Potentiel et intérêt

#### 3. Ecosystèmes aquatiques

- 3.1. Le plan d'eau
  - 3.1.1. Localisation et physionomie
  - 3.1.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
- 3.2. La Marne
  - 3.2.1. Localisation et physionomie
  - 3.2.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
  - 3.2.3. Potentiel et intérêt de l'écosystème aquatique

#### 4. Les espaces boisés

- 4.1. Localisation et physionomie
- 4.2. Caractéristiques de la flore et de la faune
- 4.3. Potentiel et intérêt des espaces boisés

#### 5. Bilan

---

## IV. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

---

### A. OCCUPATION DES SOLS ET ECOSYSTEMES

Les milieux naturels de la région ont progressivement perdu leur authenticité à mesure que les actions de transformation de l'homme se sont additionnées et que sa capacité à modifier son environnement a augmenté.

Ces mutations se sont brutalement amplifiées à partir des années 50 avec la déforestation des surfaces enrésinées durant le XIXe siècle, au point que les espaces "naturels" se limitent désormais à des surfaces restreintes moins faciles à valoriser comme les zones inondables.

Compertrix est concernée par une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type II dite de la "Vallée de la Marne de Vitry-le-François à Epernay" (n° SFF 08896).

Une Z.N.I.E.F.F. est une zone de superficie variable dont la valeur biologique est due à la présence d'espèces animales et végétales et/ou à l'existence de groupements végétaux remarquables.

Elle n'entraîne pas l'application d'une réglementation spécifique, mais permet de mettre l'accent sur la qualité biologique d'un site et de favoriser une politique de conservation, de gestion et de valorisation d'un patrimoine naturel.

La richesse et la sensibilité des zones humides de la vallée de la Marne ont conduit au classement de ces sites en espace à forte contrainte environnementale au schéma directeur de la région de Châlons-en-Champagne. Ce classement implique l'édiction, dans les PLU, de mesures destinées à interdire les actions irréversibles et à favoriser la conservation des milieux naturels.

Les derniers boisements du territoire au lieu-dit "la carelle" sont également classés en espace boisé à maintenir au schéma directeur. Dans ces milieux, l'activité humaine ne doit pas contrecarrer le développement de la faune et de la flore et le maintien de l'originalité paysagère.

Du point de vue écologique, le territoire communal de Compertrix présente quatre grands types d'écosystèmes : l'espace urbanisé, l'espace cultivé, les milieux humides et les espaces boisés.

#### 1. Espaces urbanisés

Dans le tissu urbanisé, la qualité de la flore et de la faune est liée à deux facteurs :

- l'ancienneté des bâtiments,
- l'extension des espaces verts, leur disposition en réseau et la diversité de leur flore qui conditionnent les déplacements et le maintien des espèces animales.

L'analyse du contexte urbain permet ainsi de définir une succession d'habitats regroupant des espèces caractéristiques. L'imbrication de ces milieux favorise par ailleurs la diversité des espèces.

##### 1.1. Le village ancien

###### 1.1.1. Localisation et physionomie

Ce type d'urbanisation forme un noyau au Sud-Est du territoire communal, au bord de la voie ferrée et de la vallée de la Marne.

L'habitat y est dense et présente des formes, des volumes et des matériaux très hétérogènes avec la présence de constructions à usage d'exploitation agricole et peu d'espaces verts collectifs.

### **1.1.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

En dehors de la végétation ornementale des jardins, la flore est représentée par les lichens dans les secteurs les moins exposés à la pollution et par la flore des "vieux murs".

Cette dernière tire parti des matériaux traditionnels (craie, meulière, couronnements en tuiles) qui présentent assez souvent des petites anfractuosités. Certaines plantes, comme la Corydale jaune, sont des espèces peu communes. Une faune spécifique (insectes et invertébrés parmi lesquels différentes araignées) y trouve également sa subsistance. Cet habitat très particulier est menacé par les travaux de réfection ou d'embellissement.

L'avifaune est représentée par des espèces technophiles qui se sont depuis longtemps adaptées aux constructions humaines. Sur la quinzaine d'espèces recensées, seuls les ubiquistes, qui savent se contenter de peu pour la nidification, comme le Moineau domestique et la Tourterelle turque sont en nombre.

Pour les mammifères, hormis la présence d'espèces commensales de l'homme (Souris, Rat), on note la présence de la Fouine et de différentes espèces de Chauves-souris qui mettent à profit les greniers et combles non aménagés pour s'abriter.

### **1.1.3. Potentiel et intérêt**

Le potentiel faunistique et floristique est donc faible, voire en baisse pour les espèces animales sensibles à certaines formes de rénovation de l'habitat comme l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de cheminée et les Chauves-souris. L'aménagement des combles, façades et rebords de toits néglige souvent la présence de ces espèces avec pour conséquence la disparition de sites de nidification et la baisse des effectifs.

## **1.2. Les pavillons et les maisons de la première moitié du XXe siècle**

### **1.2.1. Localisation et physionomie**

Ce tissu s'est développé au Nord du village originel, le long des axes de pénétration, jusqu'à rejoindre l'urbanisation de la rive gauche de Châlons-en-Champagne. Comme pour le village ancien, les formes et matériaux employés sont très hétérogènes. Ce type de tissu peut présenter des surfaces notables de jardins privatifs.

### **1.2.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

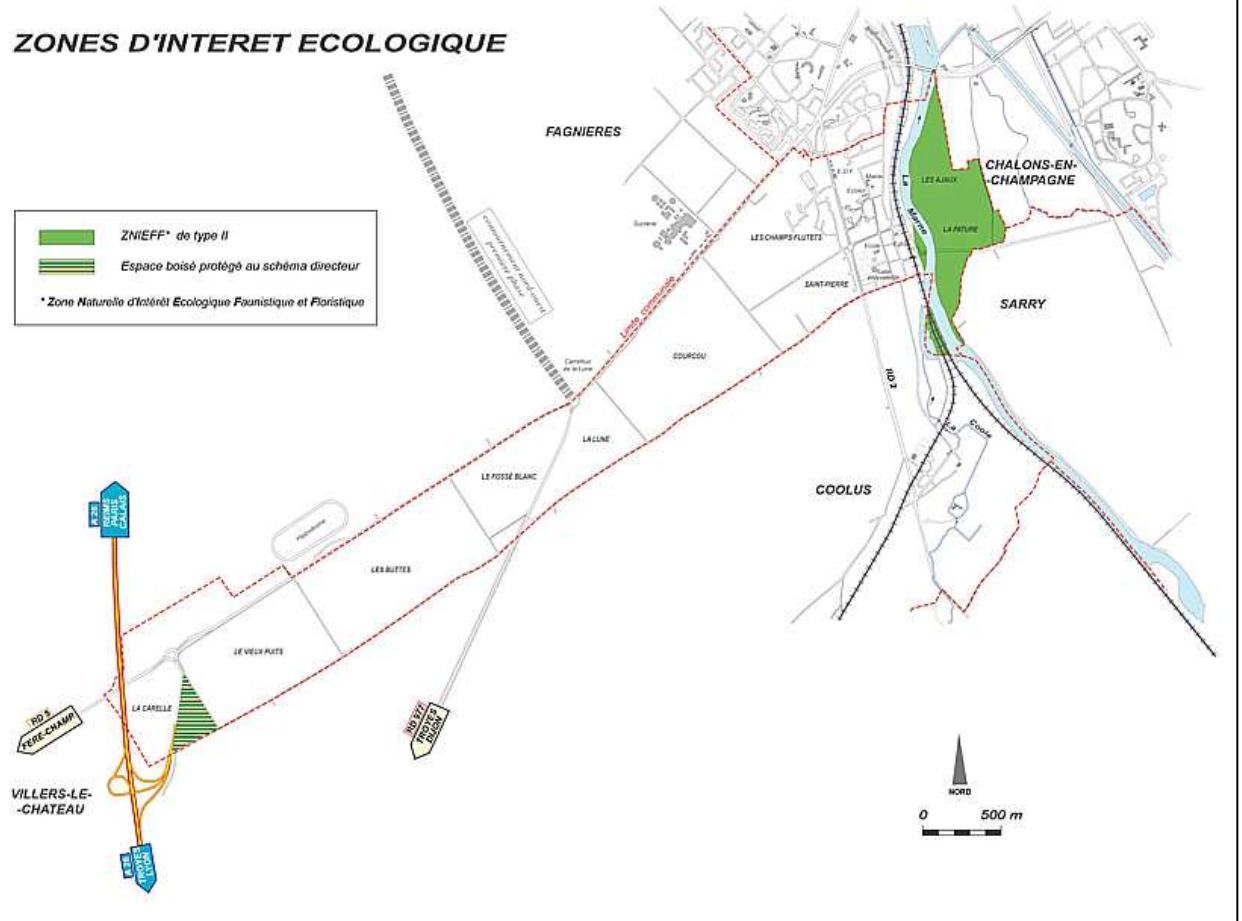
La flore est plus variée et change beaucoup d'un jardin à l'autre en fonction des volontés et actions des particuliers. Les jardins ayant le plus d'intérêt d'un point de vue écologique sont ceux qui présentent un maximum de diversité sur des strates de hauteurs différentes (fleurs et herbes, buissons, grands arbres) et avec des essences indigènes et rustiques.

Au niveau de l'avifaune, on retrouve les espèces technophiles car l'habitat est favorable à leur nidification. La présence de jardins plus grands permet aussi la colonisation par des espèces plus exigeantes quant à la quantité et à la qualité du couvert végétal.

Pour les mammifères, aux espèces déjà présentes dans le village ancien, viennent s'ajouter des espèces fréquentant habituellement les lisières et les espaces semi-ouverts. L'Ecureuil peut profiter de la plus grande densité de grands arbres. Le Lérot profite également de la bonne représentation des arbres à fruits et s'installe à demeure dans diverses cavités naturelles (arbres) ou artificielles (nichoir, dépendance, cabane de jardin...). La Musaraigne musette, voire le Hérisson et l'Orvet fragile tirent profit des plates-bandes herbacées, des haies arbustives et des tas de bois ou de pierres.

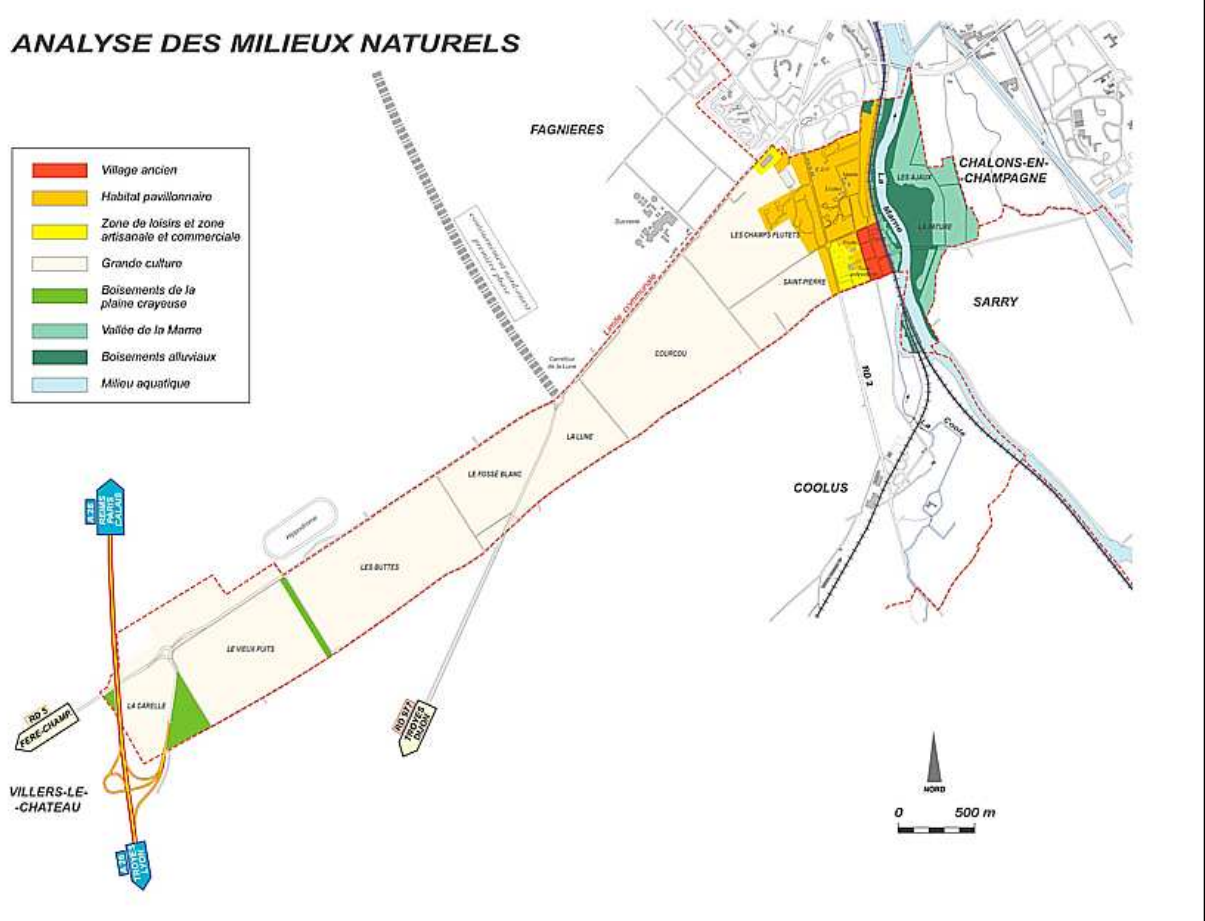
## ZONES D'INTERET ECOLOGIQUE

-  ZNIEFF\* de type II
  -  Espace boisé protégé au schéma directeur
- \* Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

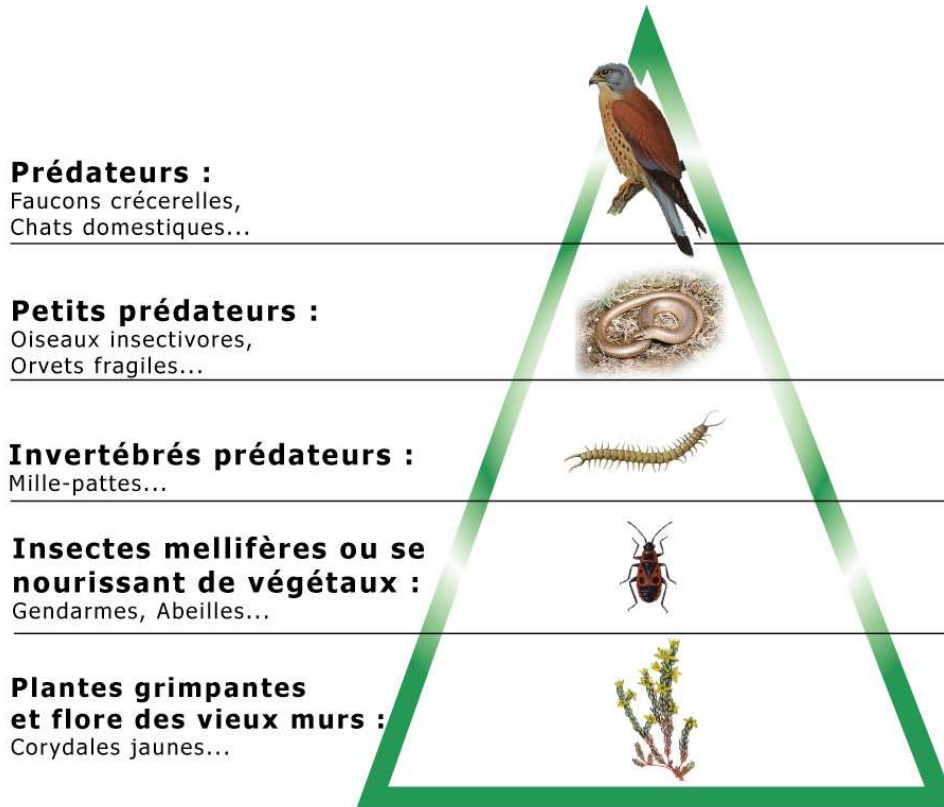


## ANALYSE DES MILIEUX NATURELS

-  Village ancien
-  Habitat pavillonnaire
-  Zone de loisirs et zone artisanale et commerciale
-  Grande culture
-  Boisements de la plaine crayeuse
-  Vallée de la Mame
-  Boisements alluviaux
-  Milieu aquatique



## PYRAMIDE DE LA BIOMASSE DES VIEUX MURS



La biomasse (quantité de matière vivante) diminue à chaque niveau, des végétaux aux insectes herbivores, aux insectes prédateurs et aux petits prédateurs et aux prédateurs qui sont les moins abondants.

### VIEUX MURS DU VILLAGE ANCIEN

Qualité biologique du site

MAUVAISE	MEDIOCRE	<b>MOYENNE</b>	ASSEZ BONNE	BONNE	TRES BONNE
----------	----------	----------------	-------------	-------	------------



Intérêt écologique du site

NUL	TRES FAIBLE	FAIBLE	BANAL	<b>FORT</b>	TRES FORT
-----	-------------	--------	-------	-------------	-----------



### **1.2.3. Potentiel et intérêt**

Le potentiel, caractérisé par une assez bonne diversité d'espèces, tend à régresser car les facteurs limitant la dissémination des espèces sont nombreux : circulation automobile, développement de clôtures trop hermétiques, réduction des surfaces de jardins (extensions de l'habitat, vérandas, terrasses) et évolution des techniques de jardinage (réduction des potagers et vergers, traitements chimiques, tonte mécanique).

## **1.3. Les lotissements récents**

### **1.3.1. Localisation et physionomie**

Ils sont localisés principalement en limite du village, à l'Ouest de la zone urbanisée : Champs Flûtets, Côte Saint-Pierre etc.

Ces ensembles pavillonnaires s'établissent sur un parcellaire plus standardisé limitant les espaces de jardins. Les constructions sont sobres et souvent bâties sur le même modèle. Les surfaces de jardins sont caractérisées par une certaine uniformité et la présence de nombreuses clôtures.

### **1.3.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

La végétation y est peu diversifiée et composée essentiellement d'espèces exotiques ou ornementales (Thuya, Troène de Californie, Forsythia,...), très jeunes et dont la trop grande utilisation contribue à la moindre valeur biologique de ces quartiers.

L'avifaune est composée d'oiseaux qui s'accommodent du peu de variété de la végétation pour se nourrir ou pour se reproduire. Le Merle noir y est omniprésent car les nombreux arbustes à baies favorisent sa survie hivernale.

Les mammifères sont essentiellement représentés par les commensaux de l'homme répartis par petits effectifs en fonction du cloisonnement de l'espace et de la forte prédation exercée par les animaux domestiques. Les Chauves-souris y pratiquent aussi leur activité de chasse.

### **1.3.3. Potentiel et intérêt**

Le potentiel faunistique et floristique est important mais également limité au minimum. Les lotissements présentent une bonne diversité d'espèces végétales mais surtout d'ornement et encore très peu développée. Les chaînes alimentaires sont en conséquence extrêmement simplifiées et ne peuvent fournir un support qu'aux espèces peu exigeantes.

## **1.4. Terrains de sports, zones industrielles et commerciales**

### **1.4.1. Localisation et physionomie**

Cet ensemble regroupe la zone d'activités au Nord et la zone de loisirs au Sud de la commune.

Le cimetière peut aussi y être assimilé.

### **1.4.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

Les espaces libres des zones d'activités ne présentent pas d'intérêt marqué pour la flore et la faune à la différence des espaces en friche qui permettent le développement d'une végétation spontanée.

L'avifaune regroupe un mélange d'oiseaux ubiquistes attachés à l'espace urbain et d'oiseaux plus attachés à l'espace agricole cultivé. Le Cochevis huppé, autrefois attiré par les crottins des chevaux utilisés en ville, s'est adapté à ce nouvel habitat et niche volontiers sur les toits en terrasse.

La faune terrestre est représentée par des petits herbivores et rongeurs. La fréquentation des carnivores est plus aléatoire et dépendante de l'importance des surfaces et de la tranquillité des lieux.

### **1.4.3. Potentiel et intérêt**

Le potentiel écologique de ces espaces est méconnu et disparaît après extension de l'urbanisation. Leur aménagement n'est jamais considéré comme une perte pour le paysage ou l'environnement même lors de la réalisation de vastes surfaces de stationnement artificialisant totalement l'espace.

## **1.5. Vergers, jardins potagers**

### **1.5.1. Localisation et physionomie**

Soumis à la pression de l'urbanisation, les vergers et jardins potagers n'ont pu se maintenir que dans les secteurs de la commune exposés au risque d'inondation (entre la voie ferrée et la Marne).

Le parcellaire est semblable à celui des lotissements, mais avec des clôtures moins hermétiques et des constructions peu importantes. La pression humaine est perceptible dans ce paysage, mais reste épisodique et saisonnière ce qui fait de ces espaces un habitat de substitution convenable pour les espèces fréquentant habituellement lisières et bois.

### **1.5.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

Avec une quarantaine d'espèces, dont plus d'une quinzaine communes ou constantes, l'avifaune est bien représentée. En plus des espèces technophiles, la présence de jardins à la végétation assez diversifiée permet aussi la colonisation par des espèces plus exigeantes quant à la qualité du couvert végétal.

L'attrait de ces sites en terme de ressources alimentaires permet la présence de rongeurs et de petits mammifères (Campagnol des champs, Mulot gris, Lapin de garenne...) et la fréquentation par les carnivores (Renard roux).

La population de reptiles et d'amphibiens y trouve également des conditions plus favorables (Crapaud commun, Orvet fragile, Couleuvre à collier).

Les populations d'insectes et de papillons caractérisent aussi la richesse de la chaîne alimentaire de ces secteurs.

### **1.5.3. Potentiel et intérêt**

Le potentiel faunistique et floristique des vergers et jardins potagers est proche de l'optimum. Ces espaces abritent une communauté d'espèces caractéristiques et constituent des milieux intermédiaires importants pour la présence de certaines espèces des zones voisines auxquelles ils offrent une ressource alimentaire.

## **2. Espaces cultivés**

L'écosystème cultural offre deux situations distinctes : une zone de cultures intensives sur les grands espaces ouverts de la plaine champenoise et une zone de semi bocage dans la vallée de la Marne avec une exploitation plus extensive qui conserve de nombreux milieux relais.

### **2.1. Cultures intensives de la plaine crayeuse**

#### **2.1.1. Localisation et physionomie**

L'espace agricole est situé dans la partie Est de la commune et s'étend sur près de 1 158 ha soit 72% du territoire communal. Organisé à l'échelle de travail des machines agricoles avec notamment une augmentation de la taille des parcelles, cet espace présente comme caractéristique première une très grande artificialisation.

### **2.1.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

La flore est représentée par des plantes banales et résistantes qui se maintiennent au sein des cultures sur les bordures et le long des chemins d'exploitation (Trèfle rampant, Armoise vulgaire, Plantain majeur...). Présentes sur de grandes longueurs, ces plantes constituent néanmoins un support essentiel au développement des chaînes alimentaires dans ce type d'écosystème.

L'avifaune est représentée par des espèces spécialisées et peu exigeantes comme l'Etourneau sansonnet, le Corbeau freux, l'Alouette des champs, le Bruand proyer, la Perdrix grise... La présence de prédateurs comme la Buse variable ou le Busard cendré souligne les bonnes potentialités en espèces proies des zones de culture.

La faune terrestre est représentée par un petit nombre d'espèces spécialisées et peu exigeantes (Taupe, Campagnol des champs) et par quelques animaux à grand rayon d'action en déplacement entre deux zones boisées comme le Renard et le Chevreuil qui ont su faire preuve de remarquables qualités d'adaptation.

Le Lièvre fréquente cet écosystème lorsque sa présence est favorisée par l'existence de milieux relais.

### **2.1.3. Potentiel et intérêt**

Le potentiel floristique et faunistique de l'espace cultivé a fortement diminué depuis les années 50. Ce milieu abrite encore des espèces spécialisées et moyennement exigeantes surtout lorsque la présence d'éléments diversificateurs comme les bandes herbeuses, les talus et bandes boisées offre des abris et des sites de nourrissage.

En revanche, les espèces les plus exigeantes et qui faisaient partie du patrimoine animalier de la Champagne crayeuse comme l'Outarde canepetière ont disparu pour la plupart d'entre elles.

## **2.2. Semi bocage de la vallée de la Marne**

### **2.2.1. Localisation et physionomie**

Ce type de milieu est situé dans le lit majeur de la Marne au Nord-Est du territoire communal en rive droite de la Marne.

Ce paysage de semi-bocage, typique des grandes vallées, exprime la succession dans le temps et l'espace d'un équilibre agro-écologique complexe. Le milieu prairial est dominant et est entrecoupé de haies, boisements et mares.

Cet espace appartient à la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type II de la "Vallée de la Marne de Vitry-le-François à Epernay" représentant une superficie totale de 13 080 ha. Le caractère remarquable de cette zone alluviale est dû à son étendue et à son rôle en tant que refuge pour la faune et couloir de migration pour l'avifaune. Cette vallée abrite une flore et une faune typiques comme la Germandrée des marais ou la Violette élevée et un arbre caractéristique des zones humides qui se fait de plus en plus rare : l'Orme lisse.

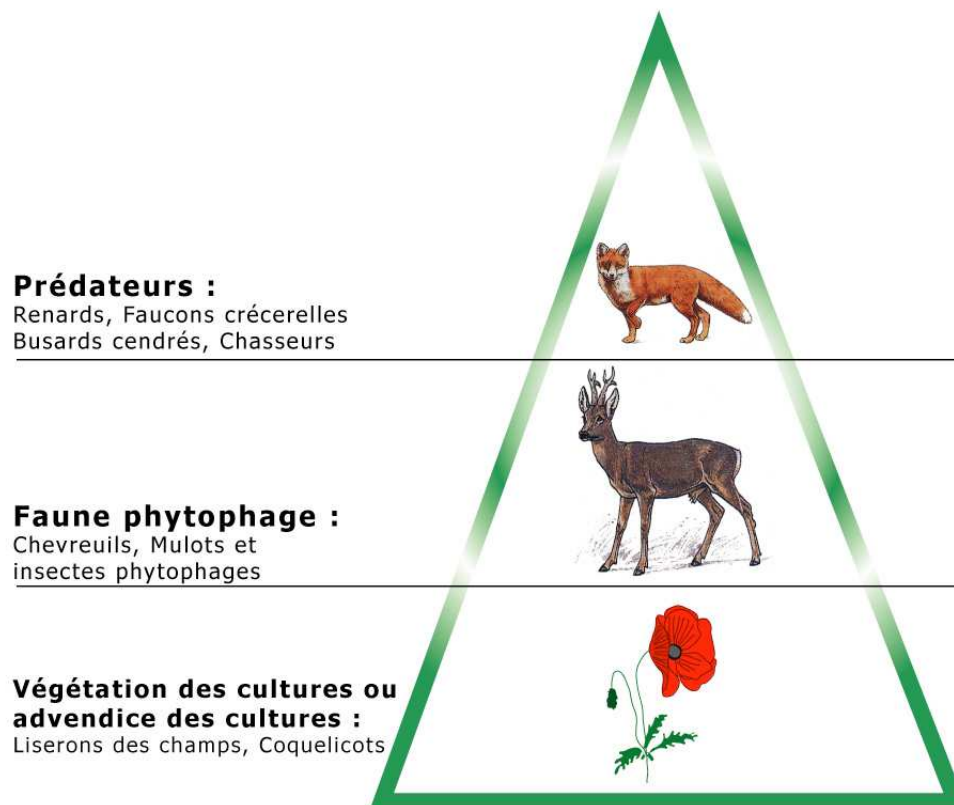
A Compertrix, elle correspond également à la zone inondable et au champ captant assurant l'alimentation de l'agglomération en eau potable.

### **2.2.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

Dans la zone de captage, l'exploitation des derniers prés de fauche de la région de Châlons garantit une certaine richesse et une stabilité floristique des groupements végétaux.



# PYRAMIDE DE LA BIOMASSE DES GRANDES CULTURES



La biomasse (quantité de matière vivante) diminue à chaque niveau, des végétaux à la faune phytophage et aux prédateurs qui sont les moins abondants.

## PLAINE CHAMPENOISE

Qualité biologique du site

MAUVAISE	<b>MEDIOCRE</b>	MOYENNE	ASSEZ BONNE	BONNE	TRES BONNE
----------	-----------------	---------	-------------	-------	------------



Intérêt écologique du site

NUL	<b>TRES FAIBLE</b>	FAIBLE	BANAL	FORT	TRES FORT
-----	--------------------	--------	-------	------	-----------



On trouve également des boisements, soit sous forme de haies et d'alignements de grands arbres (Saules blancs têtards), soit par petites parcelles boisées (lieu-dit "la Pâture"). Ils garantissent le développement de la faune attachée à l'environnement pastoral.

Isolément, les pâtures ne présentent aucune particularité faunistique marquante et c'est leur association avec les espaces boisés et milieux relais arbustifs qui en améliore les caractéristiques.

L'avifaune bénéficie de chaînes alimentaires complexes développées à partir des insectes floricoles. Plus de 65 espèces peuvent être recensées dont près de 40 communes ou constantes. On trouve ainsi une avifaune spécifique à laquelle s'ajoutent des oiseaux urbains venant compléter leur alimentation. Les oiseaux d'eau sont bien représentés (27 espèces) notamment en raison de la présence de migrateurs tels que les Canards (pilet et siffleur), les Sarcelles d'été, les Grèbes (castagneux, huppé et à cou noir) les Fuligules (milouin et morillon) ainsi que le Grand cormoran et les Grues cendrées.

La faune est également variée depuis les mammifères caractéristiques des zones humides (Putois, Musaraignes aquatiques) jusqu'aux amphibiens et reptiles, la plupart protégés : Couleuvre à collier, Crapaud commun, Grenouille rousse. Pâtures et plans d'eau constituent également le terrain de chasse d'Odonates et de Lépidoptères divers.

### **2.2.3. Potentiel et intérêt**

Le potentiel faunistique et floristique est assez proche de l'optimum en tenant compte des principaux intérêts économiques qui s'y exercent (agriculture, loisirs, exploitation de la ressource en eau).

Cet écosystème est le plus intéressant du territoire communal tant par la diversité et le nombre des espèces rencontrées que par leur degré de rareté et de sensibilité aux modifications des milieux naturels. Il s'inscrit dans un ensemble plus vaste, celui de la Z.N.I.E.F.F., qui constitue un axe migratoire très fréquenté.

## **3. Ecosystèmes aquatiques**

Cet écosystème accueille une flore et une faune très caractéristiques appartenant souvent aux espèces les plus menacées.

Deux types d'espaces peuvent être distingués : le plan d'eau en limite communal avec Coolus et la rivière Marne.

### **3.1. Le plan d'eau**

#### **3.1.1. Localisation et physionomie**

Ancienne extension de la Marne coupée par la création de la voie ferrée, il est situé au Sud du territoire de Compertrix, au niveau de la chapelle Saint-Gibrien. Ce plan d'eau et la végétation alluviale qui lui est associée est à cheval sur les communes de Compertrix et Coolus.

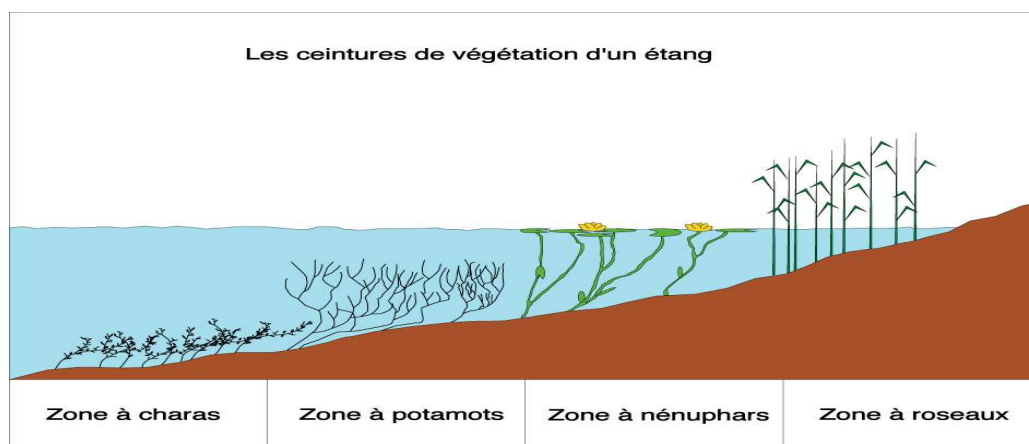
#### **3.1.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

Ce petit plan d'eau abrite une portion de la forêt alluviale riveraine de la Coole, essentiellement composée d'Aulnes et de Frênes.

La végétation aquatique est souvent dominée par la Lentille d'eau, avec sur la bordure des espèces semi-aquatiques comme les joncs.

Ces plantes induisent la présence d'herbivores représentés par de nombreux insectes, mollusques, annélides qui constituent à leur tour la base alimentaire d'amphibiens (Grenouille rousse, Triton palmé...).

Pour la faune, ces mares sont des sites d'abreuvement et de baignade très fréquentés. Notons pour l'avifaune, la Bergeronnette grise et certains petits limicoles de passage : Chevalier culblanc et Chevalier guignette. Ce plan d'eau sert également de site de nourrissage au Milan noir, un rapace qui se nourrit des poissons morts flottants à la surface.



## 3.2. La Marne

### 3.2.1. Localisation et physionomie

La Marne traverse le territoire communal selon un axe Nord/Sud et reste relativement protégée dans son aspect et ses qualités biologiques.

### 3.2.2. Caractéristiques de la flore et de la faune

Les boisements de rives, ou ripisylves de la Marne sont constitués de saulaies à Saule blanc ou de saulaies-frénaies à l'exception de la petite portion plantée du parcours de santé. La végétation pouvant se développer aux abords de la rivière est variée et plus ou moins permanente en fonction de la hauteur des eaux. Ainsi, dans le lit mineur de la Marne, les groupements végétaux sont composés principalement de plantes annuelles.

La faune est constituée en grande partie d'espèces caractéristiques liées à la présence de l'eau : Grèbes, Martin-pêcheur, libellules, etc.

La Marne est classée en 2e catégorie piscicole (cyprinidés dominants) avec un peuplement assez diversifié (Ablettes, Brèmes, Carpes, Gardons, Chevaines...). Le schéma de vocation piscicole du département de la Marne souligne la dégradation de l'habitat du poisson en raison de l'artificialisation des débits liée à la gestion du barrage réservoir du Lac du Der. La diminution des débits hivernaux et printaniers réduit les capacités d'accueil et les zones de reproduction dans le lit majeur et les espaces associés (noues). L'augmentation des débits lors des périodes de soutien d'étiage est également néfaste à la croissance des alevins. Les carnassiers autrefois bien représentés, comme le Brochet et la Perche, sont en régression du fait de cette détérioration des conditions de frai (moins de dépressions inondées). D'autres espèces comme le Sandre et le Silure tendent à s'y substituer au sommet de la chaîne alimentaire.

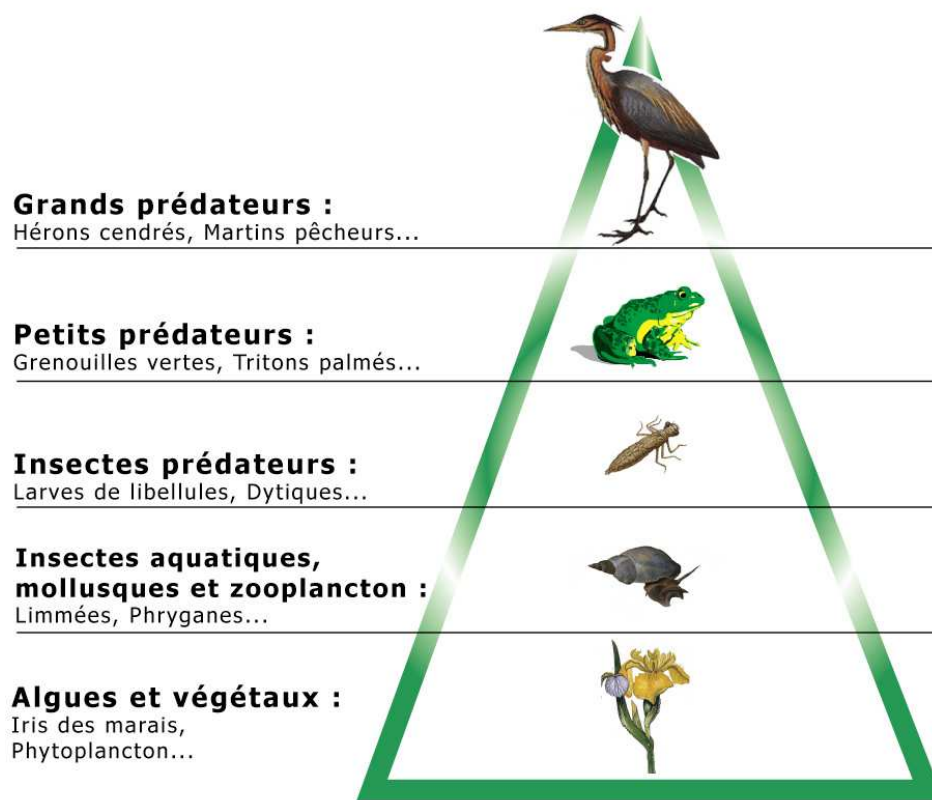
### 3.2.3. Potentiel et intérêt de l'écosystème aquatique

Le potentiel écologique est en diminution au niveau piscicole compte tenu des modifications dans le régime de la Marne.

Mais, ce potentiel reste important par l'originalité des espèces qu'il accueille et localement quelques belles roselières se développent sur des atterrissements (roseaux, massettes etc.).

Ce groupement végétal est relativement rare dans nos régions avec des plantes intéressantes et peu communes (Oenanthe aquatique, Jonc fleuri, Nénuphar jaune etc.).

## PYRAMIDE DE LA BIOMASSE DES ZONES HUMIDES



La biomasse (quantité de matière vivante) diminue à chaque niveau, des végétaux aux insectes herbivores, aux insectes prédateurs et aux petits prédateurs et aux prédateurs qui sont les moins abondants.

### CHAMP CAPTANT DU JARD

Qualité biologique du site

MAUVAISE	MEDIOCRE	MOYENNE	ASSEZ BONNE	<b>BONNE</b>	TRES BONNE
----------	----------	---------	-------------	--------------	------------

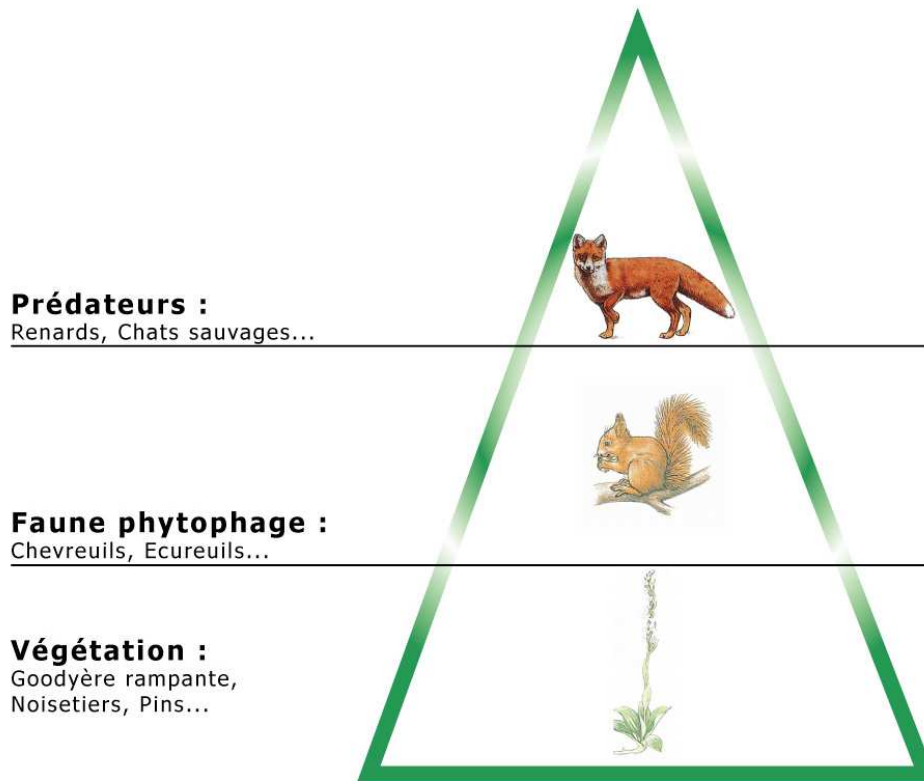


Intérêt écologique du site

NUL	TRES FAIBLE	FAIBLE	BANAL	<b>FORT</b>	TRES FORT
-----	-------------	--------	-------	-------------	-----------



## **PYRAMIDE DE LA BIOMASSE DE L'ECOSYSTEME DES BOISEMENTS DE LA PLAINE CRAYEUSE**



La biomasse (quantité de matière vivante) diminue à chaque niveau, des végétaux à la faune phytophage et aux prédateurs qui sont les moins abondants.

### **"LA CARELLE"**

Qualité biologique du site

MAUVAISE	MEDIOCRE	MOYENNE	ASSEZ BONNE	BONNE	TRES BONNE
----------	----------	---------	----------------	-------	---------------



Intérêt écologique du site

NUL	TRES FAIBLE	FAIBLE	BANAL	FORT	TRES FORT
-----	----------------	--------	-------	------	-----------



## **4. Les espaces boisés**

### **4.1. Localisation et physionomie**

Les boisements représentent un peu plus de 6% de la superficie du territoire communal soit une valeur plus faible que les moyennes départementales (16%) et nationales (27%) mais néanmoins légèrement supérieure à celle du schéma directeur (4%).

Deux types de boisements peuvent être distingués : ceux de la plaine agricole au Sud-Ouest du territoire communal et ceux de la vallée de la Marne au Nord-Est.

### **4.2. Caractéristiques de la flore et de la faune**

Les espaces boisés ont pratiquement disparu de la plaine. Les rares boisements subsistants sur la craie se situent à proximité de l'échangeur R.D. 5/A. 26 aux lieux-dits "la carelle" et "le vieux puits". Ils sont principalement constitués de boisements récents issus de plantations effectuées dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A. 26.

Dans la vallée, aux lieux-dits "les ajaux" et "la pâture" subsistent de beaux exemples d'une forêt alluviale diversifiée en essences de feuillues (frênaie à chênes pédonculés) et adaptée à un certain degré d'inondation.

### **4.3. Potentiel et intérêt des espaces boisés**

Les boisements de la plaine crayeuse servir de milieux relais à une faune et une flore relativement caractéristiques de la Champagne crayeuse. Quant à la forêt alluviale, la ripisylve intervient fortement pour limiter l'érosion des berges et les bois de feuillus constituent un écrin fondamental pour la faune et particulièrement les Chauves-souris qui trouvent leur gîte dans les arbres creux.

## **5. Bilan**

La faune et la flore du territoire de Compertrix sont dans leur grande majorité très répandues et ne présentent pas de potentialité exceptionnelle au niveau régional.

Du point de vue faunistique et floristique, le territoire présente une nette différenciation de la variété entre la plaine crayeuse et la vallée de la Marne où la présence de zones humides favorise une plus grande diversité d'espèces.

La flore de la vallée est diversifiée en espèces et groupements végétaux et l'avifaune peut y être particulièrement riche. Son abondance et sa diversité traduisent alors parfaitement la qualité des milieux rencontrés. La vallée de la Marne constitue donc un milieu naturel de grande qualité et tout aménagement ayant pour effet d'y apporter des perturbations pourrait avoir des conséquences particulièrement négatives.

Le patrimoine naturel de la plaine crayeuse a été très fortement bouleversé par les changements d'occupation des sols et des modes de cultures. Ces changements ont conduit à la standardisation des milieux et à la disparition des surfaces boisées. A Compertrix, les derniers éléments boisés se maintiennent aux lieux-dits "la carelle" et "le vieux puits".

A partir de ce constat et afin de conserver les potentialités existantes dans tous les milieux, il apparaît important de protéger les zones les plus riches et les plus sensibles, c'est-à-dire la vallée de la Marne. Secondairement, cet objectif de protection doit également concerner les derniers éléments de diversification de l'espace cultivé.